



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 mars 2022
(OR. fr)

Dossier interinstitutionnel:
2021/0340(COD)

7138/22
COR 1

ENV 215
ENT 31
COMPET 149
IND 68
SAN 154
CONSOM 59
MI 187
CHIMIE 20
CODEC 279

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	6738/22
N° doc. Cion:	13349/21 + ADD 1 - COM(2021) 656 final
Objet:	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les annexes IV et V du règlement (UE) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants - Mandat de négociation avec le Parlement européen

Dans le document ST 7138/22 INIT, page 1, le paragraphe doit se lire comme suit :

« Les délégations trouveront en annexe le mandat pour les négociations avec le Parlement européen sur le sujet susmentionné, tel qu'approuvé par le Comité des représentants permanents lors de sa réunion du 11 mars 2022. »